

GRILLE HONORAIRES 2026

HONORAIRES DE VENTE

En vigueur à partir du 01 janvier 2026

(Cessions de fonds de commerce, immeubles, locaux professionnels, terrains, parts sociales ou actions de sociétés)

Prix net vendeur	Honoraires HT	Honoraires TTC
Montant minimum d'honoraires de commercialisation	5 000€	6 000€
Jusqu'à 150 000 €	10 %	12 %
De 150 001 € à 300 000 €	8 %	9,60 %
De 300 001 à 600 000 €	7 %	8,40 %
De 600 001 à 1 000 000 €	6 %	7,20 %
A partir de 1 000 001 €	5 %	6 %

HONORAIRES DE CESSION DE DROIT AU BAIL

(Hors frais de rédaction de bail et état des lieux)

Prix net vendeur	Honoraires	Honoraires TTC
Cession de droit au bail	4 % + 10% HT soit du loyer HT de la première période triennale.	4,80 % + 12% TTC du loyer HT de la première période triennale.

HONORAIRES DE LOCATION

(Hors frais de rédaction de bail et état des lieux)

Location en bail commercial	10% HT soit 12 % TTC du loyer HT de la première période triennale.
Location en bail professionnel	10% HT soit 12 % TTC du loyer HT de la première période triennale.
Location en bail dérogatoire / précaire	10% HT soit 12% TTC de la durée du bail avec un minimum de 2 mois de loyer HT

AUTRES PRESTATIONS

Avis de valeur	1 500 € HT
Rédaction de bail (seul)	1000 € HT soit 1 200 € TTC
Etat des lieux (seul)	500 € HT soit 600 € TTC
Rédaction de bail dérogatoire	2 mois de loyer HT avec un minimum de 1 000€ HT
Rédaction d'un avenant (seul)	500€ HT soit 600€ TTC



CRÉATEUR ^{DE}
POSSIBILITÉS